



**HAL**  
open science

# Je t'aime, moi non plus : Erasme et l'humaniste espagnol Jean-Louis Vivès

Tristan Vigliano

► **To cite this version:**

Tristan Vigliano. Je t'aime, moi non plus : Erasme et l'humaniste espagnol Jean-Louis Vivès. Cécilia Suzzoni. Érasme dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Séductions d'une écriture, Kimé, pp.55-72, 2012. <halshs-01413635>

**HAL Id: halshs-01413635**

**<https://shs.hal.science/halshs-01413635v1>**

Submitted on 10 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**« Je t'aime, moi non plus » :**

**Érasme et l'humaniste espagnol Jean-Louis Vivès<sup>1</sup>**

La notoriété d'Érasme en France est suffisamment assurée, et d'assez longue date, pour qu'un célèbre programme d'échanges universitaires n'en soit peut-être pas la seule cause. Jean-Louis Vivès, lui, est bien connu en Espagne, où il est né, de même qu'en Belgique ou en Angleterre, où il a vécu. Chez nous, son renom est moindre, et cela peut sembler assez injuste : car Vivès est, après Érasme, l'humaniste dont les textes ont été le plus souvent imprimés au XVI<sup>e</sup> siècle, dans l'Europe tout entière. Peut-être cette infortune tient-elle au fait que ses oeuvres ont été moins traduites en français moderne que celles de son maître<sup>2</sup>. Mais les latinistes ont la chance de ne pas être limités par des frontières géographiques ou nationales : ils peuvent ainsi faire connaître à un public plus large de grands écrivains parfois injustement négligés dans leur pays.

Érasme et Vivès : on aimerait présenter, sur un mode essentiellement narratif, les rapports ambigus qu'entretiennent ces deux figures de proue de l'humanisme. Leur correspondance fournira le principal matériau de notre investigation, qui portera surtout sur les années 1516 à 1531 : de leur rencontre jusqu'à la parution du *De disciplinis*, le chef-d'œuvre de Vivès. Ce récit ne prétend pas renouveler un dossier que les spécialistes ont exploré dans le détail. Il poursuit trois objectifs plus modestes : aborder une autre facette de la personnalité d'Érasme – l'homme, plutôt que l'auteur ; mieux saisir la position de cet homme dans son siècle, tant aux yeux de ses contemporains qu'à ses propres yeux ; comprendre, de façon aussi concrète que possible, ce que c'est que d'être un érasmien aux côtés d'Érasme. Qui sait si Vivès n'y gagnera pas, de surcroît, quelques nouveaux lecteurs, ou même traducteurs ? Ce serait, en tout cas, notre vœu.

### **La conquête de l'estime**

Vivès naît en 1492, ou plus probablement, 1493<sup>3</sup>. Il passe sa jeunesse dans une famille de *conversos* valenciens, mais il serait inexact de le présenter lui-même comme un juif converti, ainsi que le font certains biographes, puisqu'il a été élevé dans la religion catholique et n'a probablement pas été initié au judaïsme<sup>4</sup>. Ce point est important, car il lui évite le grief d'hypocrisie : comme tous les

---

<sup>1</sup> Pour citer cet article, merci de vous reporter à : T. Vigliano, « Je t'aime, moi non plus : Érasme et l'humaniste espagnol Jean-Louis Vivès », dans *Érasme dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Séductions d'une écriture*, éd. par Cécilia Suzzoni, Paris, Kimé, 2012, p. 55-72.

<sup>2</sup> Sur la rareté des études et des textes traduits en français : Enrique González, avec la collab. de Víctor Gutiérrez Rodríguez, *Una república de lectores. Difusión y recepción de la obra de Juan Luis Vives*, Mexico, UNAM, 2007, p. 304-306 et p. 378-379 ; « Fame and Oblivion », dans *A Companion to Juan Luis Vives*, éd. par Charles Fantazzi, Leyde, Brill, 2008, p. 397. L'*Introduction à la sagesse* est une des rares exceptions, dont on doit rendre grâce à Étienne Wolff (Paris, Anatolia / Le Rocher, 2001). Nous préparons, quant à nous, une édition traduite et commentée du *De disciplinis*, à paraître aux Belles Lettres en 2012.

<sup>3</sup> Enrique González, *Joan Lluís Vives de la Escolastica al Humanismo*, Valence, Generalitat Valenciana, p. 97.

<sup>4</sup> Sur cette question, voir Enrique González, « Juan Luis Vives. Works and Days », dans *A Companion to Juan Luis Vives*, p. 27. Notre récit est très redevable à cette étude, ainsi qu'à la grande biographie de Carlos Noreña,

érasmiens, Vivès proclame avec insistance son attachement aux Évangiles et son amour du Christ. En 1509, il quitte l'Espagne et arrive à Paris. Peut-être a-t-il fui sa terre natale pour échapper aux persécutions dont sa famille est très tôt la victime, à cause de ses origines : sa mère est poursuivie par l'Inquisition avant même qu'il ne naisse. À Paris, il suit des cours à la Faculté des Arts, hante les cercles nominalistes, et devient le disciple en titre de certains maîtres dont le nom ne nous parle plus guère : Jan Dullaert et Gaspar Lax. Mais progressivement, les méthodes des logiciens le rebutent. Il sera ensuite un des plus violents adversaires de la scolastique, avec une verve satirique égale à celle d'Érasme, de Hutten, ou de Rabelais<sup>5</sup>. Toujours à Paris, il s'initie à l'humanisme, auprès du juriste orléanais Nicolas Bérault : il semble alors comprendre que ses inclinations ne pourront pleinement s'épanouir qu'en dehors de la France, où la tutelle des théologiens et des dialecticiens est trop pesante. En 1514, il s'installe aux Pays-Bas du Sud, dans l'actuelle Belgique, et y fréquente les humanistes les plus célèbres de son temps.

Le premier contact avec Érasme paraît avoir eu lieu vers 1516. Et le moins qu'on puisse dire est que le grand homme de Rotterdam n'a pas tout de suite donné son amitié à ce jeune valencien, dont les témoignages d'admiration semblent d'abord l'importuner. Une lettre du 8 mars 1517, adressée à Thomas More, en témoigne :

Si tu as souvent eu Vivès auprès de toi, tu imagineras sans peine ce que j'ai souffert à Bruxelles, moi qui ai eu affaire quotidiennement avec tous ces courtisans [*salutatoribus*] d'Espagnols, sans parler des Italiens et des Allemands.<sup>6</sup>

Cette lettre ne va pas sans soulever certaines difficultés, car la rencontre de Vivès avec Thomas More n'aura lieu, en fait, que trois ans plus tard. Mais elle montre, sans aucun doute possible, la piètre estime d'Érasme pour celui qu'il considère comme un fâcheux. Dans le recueil de ses lettres paru en 1520, il change cependant le nom de Vivès contre celui de « Pollion », afin de protéger sa cible sous un pseudonyme. C'est que le « courtisan », entre-temps, a conquis son estime. Érasme signale même ses écrits à More, qui ne tarit pas d'éloges. Et ces éloges lui inspirent en retour cette remarque :

Je suis ravi de voir que ton point de vue sur Vivès coïncide avec le mien. Il est un de ceux qui feront un jour oublier le nom d'Érasme. Personne d'autre n'a autant que lui ma sympathie, et mon amour pour toi n'en est que plus fort, de voir que tu lui donnes la tienne aussi spontanément.<sup>7</sup>

On voit à quel point son opinion a pu évoluer : Érasme ne fut jamais l'homme d'un préjugé. On aperçoit aussi la conscience, chez cet auteur qui parle de lui à la troisième personne, de la renommée

dont la traduction prochaine par Olivier Pédeflous est annoncée, aux Belles Lettres (*Juan Luis Vives*, La Haye, Nijhoff, 1970 – éd. espagnole, Madrid, 1978). González complète et nuance utilement, d'après les avancées de la recherche, le propos de Noreña.

<sup>5</sup> L'*In Pseudodialecticos* (1519) et le *De disciplinis* (Anvers, Hillen, 1531) en portent témoignage.

<sup>6</sup> « Si Vives crebro fuit apud te, facile conjectabis quid ego passus sim Bruxellae, cui cotidie cum tot salutatoribus Hispanis fuerit res, praeter Italos et Germanos » (Érasme à Thomas More, 8 mars 1517, dans *Opus epistolarum*, éd. par P. S. Allen, Oxford, Clarendon, 1906-1947, vol. II, lettre 545, p. 497).

<sup>7</sup> « De Lodovici Vivis ingenio gaudeo meum calculum cum tuo consentire. Is unus est de numero eorum qui nomen Erasmi sint obscuraturi. Nec aliis tamen aequo faveo, et te hoc nomine magis amo, quod huic tam candide faves » (Érasme à Thomas More, [juin 1520], Allen, IV, 1107, p. 269).

dont il jouit de son vivant : il se prend lui-même pour critère de la gloire que ses contemporains pourront atteindre.

En 1520, Vivès publie un recueil de déclamations à la manière des rhéteurs anciens, déclamations censément composées alors que Sylla s'apprête à abdiquer la dictature. En tête de cet ouvrage, une préface d'Érasme :

En admettant qu'il y ait des gens pour égaler Vivès par la force de leur éloquence, je ne vois pas chez qui l'on peut trouver unie tant d'éloquence à une si grande connaissance de la philosophie.<sup>8</sup>

C'est aussi l'époque où Érasme, dans sa correspondance, s'adresse à Vivès comme à un philosophe accompli, « *philosopho absoluto* », ou comme à un ami très savant, « *Lodovico doctissimo* »<sup>9</sup>. Tout laisse penser que ces éloges jouent un rôle très important dans la formation intellectuelle du jeune écrivain ainsi distingué : ils émanent de l'humaniste le plus célèbre de son temps, et ne peuvent être que grisants, même pour l'esprit le mieux averti contre les illusions d'une fausse gloire. Vivès voudra se conformer à l'image qu'Érasme s'est faite de lui. Son erreur fut peut-être de ne pas voir la part de civilité que de tels compliments pouvaient comporter, et de les avoir pris au pied de la lettre. L'amitié des deux hommes va se froisser rapidement.

### **Premiers agacements**

En 1520, Érasme propose à Vivès de collaborer à son édition des œuvres complètes de saint Augustin, qui doit paraître chez l'imprimeur bâlois Jean Froben : il rédigera un commentaire à la *Cité de Dieu*. Le problème qui se pose bientôt est le suivant : le travail d'Érasme avance assez vite, mais pas celui de Vivès, dont le commentaire s'étire de plus en plus. C'est l'ampleur de son érudition qui fera le succès de ce commentaire, mais Érasme s'agace de voir que les délais ne sont pas respectés. Il s'impatiente, et Vivès le sait :

Je connais la pensée qui t'agite : "où en est ton Augustin ?" J'ai six livres prêts, c'est-à-dire revus [...] <sup>10</sup>

Et quand il termine enfin son travail, voici ce qu'il écrit à Érasme. Ce dernier a alors environ cinquante-quatre ans, et Vivès vingt-neuf :

Depuis que j'ai terminé saint Augustin, je n'ai jamais été en forme comme j'aurais voulu l'être ; la semaine dernière et encore cette semaine, j'avais tout le corps brisé, mes nerfs étaient abattus par une sorte de fatigue et de faiblesse ; il me semblait que dix tours s'écroutaient sur ma tête, l'écrasant sous un poids indicible et une masse intolérable.<sup>11</sup>

<sup>8</sup> « [...] ut demus esse qui Vivem aequent eloquentiae viribus, non video tamen in quo reperias tantum eloquentiae cum tanta philosophiae cognitione conjunctum » (épître préfacielle aux *Declamationes Sullanae*, éd. par Edward George, Leyde / New-York / Copenhague / Cologne, Brill, 1989, p. 4).

<sup>9</sup> Vivès à Érasme, Allen, IV, 1111, p. 280. La lettre est datée de juin 1519, et non pas 1520, comme indiqué par Allen.

<sup>10</sup> « Scio quae subeat animum tuum cogitatio : de Augustino quid ? Sex libros habeo paratos, hoc est, recognitos [...] » (Vivès à Érasme, 10 juillet 1521, dans *Opera omnia*, éd. par Gregorio Mayans, t. VII, Benedicto Monfort, 1788, p. 158).

<sup>11</sup> « Nam ex quo Augustinum perfecit, nunquam valui ex sententia ; proxima vero hebdomade et hac, fracto corpore cuncto, et nervis lassitudine quadam et debilitate dejectis, in caput decem turres incumbere mihi videntur

Il est assez piquant de rappeler ici la devise de Vivès : « *sine querela* », « jamais sans une plainte » ! On comprend qu'Érasme, lui-même travailleur acharné et depuis bien plus longtemps, soit un peu agacé.

Pour la défense de Vivès, il faut dire que la rédaction de son commentaire n'a pas été, en effet, de tout repos. Son protecteur le cardinal Guillaume de Croy est mort en janvier 1521 : perte importante, car Guillaume de Croy, primat d'Espagne, était un personnage de très grande influence. Vivès, qui n'est pas cité dans son testament, en fait une sorte de dépression. Il se retrouve relativement démuné, et doit partir en quête d'autres mécènes. Ces éléments biographiques pourraient relever de la petite histoire, mais une grande partie de la vie d'un humaniste, au XVI<sup>e</sup> siècle, est consacrée à chercher des sources de revenus. Et cette recherche peut déterminer le choix, puis le traitement d'un sujet. Si Vivès a passé tant de temps sur son commentaire à la *Cité de Dieu*, ce n'est pas seulement par amour de la philologie : la préface de ce commentaire, dans laquelle il ne cache guère sa lassitude, indique d'ailleurs qu'il se sent plus philosophe que philologue. C'est peut-être aussi parce qu'il lui faut se faire ou se refaire un nom, en frappant les esprits par un ouvrage imposant, qui lui vaudra un nouveau protecteur. L'objectif est atteint, puisque Vivès parvient à offrir son ouvrage à Henri VIII, et à en faire son nouveau mécène : il enseigne bientôt les humanités à Oxford et, de 1523 à 1528, séjourne régulièrement en Angleterre.

Une question d'argent va transformer l'agacement d'Érasme en franche irritation. Dans une lettre du 10 mai 1523, Vivès se plaint de nouveau. Il regrette, cette fois, que son commentaire, en Angleterre, ne soit pas bien distribué par Froben :

Concernant saint Augustin, je sais que Froben en a vendu de très nombreux exemplaires. Et j'en connais qui l'ont acheté. Mais comment ose-t-il mentir aussi impudemment à propos de Londres ? Il m'a dit qu'il avait vendu plus de trente exemplaires de mon Augustin en quelques jours ! Lupset, lui, disait qu'il n'en avait vu aucun en vente en Angleterre. Toujours en Angleterre, le même m'a affirmé qu'il avait vendu plus de quatre cents de mes *Songes*. Peut-être pense-t-il que mon nom ne fait pas vendre... parce qu'il le compare au tien, ou à celui de Budé !<sup>12</sup>

Ces quelques lignes sont instructives à plusieurs titres. Elles donnent une idée de ce que peut être le succès éditorial au XVI<sup>e</sup> siècle, pour un humaniste : une édition représentera quelques dizaines, au maximum quelques centaines d'exemplaires vendus. Ce passage nous rappelle en outre que l'érasmeisme est une sorte de réseau, dont les branches se déploient à l'échelle de l'Europe : on parle déjà de « République des lettres », même si le sens de cette expression est encore en train de se construire<sup>13</sup> ; l'humaniste érasmien Thomas Lupset permet ici à Vivès d'entretenir ses contacts avec

---

indicendo pondere, ac mole intolerabili » (Vivès à Érasme, 15 août 1522, dans *Opera omnia*, Mayans, VII, p. 173).

<sup>12</sup> « De Augustino scio illum vendidisse plurima exemplaria, et ipse novi qui emerint. Qui vero de Londino audet tam impudenter mentiri ? ubi ipse fassus mihi est se paucis diebus supra triginta Augustini exemplaria distraxisse. Certe Lupsetus negabat se in Anglia vidisse Augustinum ullum meum venalem. In eadem Anglia supra quadringenta mea Somnia affirmavit mihi vendidisse se. Forsan non vendibile putat nomen, quod confert cum tuo aut Budaei » (Vivès à Érasme, 10 mai 1523, Allen, IV, 1362, p. 281).

<sup>13</sup> Sur cette notion appliquée à l'œuvre et à la vie d'Érasme, on consultera l'étude de Fritz Schalk : « Erasmus und die Respublica literaria », dans *Actes du Congrès Érasme (Rotterdam, 27-29 octobre 1969)*, Amsterdam / Londres, North Holland, 1971, p. 14-28. On lira surtout la thèse de Christine Bénévent, qui étudie

l'Angleterre. Comme Érasme, Vivès vit d'ailleurs dans une terre largement cosmopolite, les Pays-Bas, qui appartiennent au roi d'Espagne Charles Quint, lequel est aussi à la tête du saint Empire Romain Germanique : ce facteur géographique a largement contribué au développement de la *Respublica literaria*. Enfin, on voit ici que Vivès, quelques jours avant de traverser la Manche, se soucie particulièrement des ventes de son ouvrage sur l'île britannique. Parce qu'il touche un pourcentage sur les ventes, comme aujourd'hui ? Non, ce n'est pas le système de rémunération le plus courant, à l'époque, et Froben n'aurait pas intérêt à dire qu'il a vendu « plus de trente exemplaires ». La raison en est plutôt qu'une bonne diffusion du livre assure la notoriété de l'auteur, et lui permettra d'obtenir d'Henri VIII ou de Catherine d'Aragon des pensions ou des propositions plus alléchantes : l'humaniste fait ici un calcul à long terme.

Érasme ne répondra jamais à cette lettre peu reconnaissante, et dont le ton accusateur ne peut lui plaire. Mais il la garde en mémoire. Plus d'un an plus tard, il fait incidemment, mais sèchement remarquer à Vivès que son commentaire se serait sans doute mieux vendu, s'il n'était pas si long :

Froben s'est sérieusement plaint, auprès de moi, de ce qu'il ne vendait pas une seule *Cité de Dieu* à Francfort. Et il faisait une telle mine, en me le disant, que je suis tout prêt à croire que notre homme ne faisait pas du tout semblant.

Tu vois que la Fortune règne jusque sur les affaires des Muses. Tout me paraît bizarre, dans cette affaire : sauf que la brièveté que je t'avais à l'époque recommandée aurait rendu l'ouvrage plus facile à vendre.<sup>14</sup>

*In cauda venenum...* À partir de ce moment-là, quelque chose entre les deux amis s'est brisé. Quand on parle de réimprimer les œuvres de saint Augustin, Vivès n'imagine pas qu'on puisse le faire sans réimprimer son commentaire. Il contacte Érasme pour lui faire savoir qu'il aimerait apporter à ce commentaire certains amendements. Érasme accepte, mais à condition que cela reste dans des limites raisonnables :

Si tu veux corriger ou ajouter quelque chose, on pourra l'ajouter. Mais je voudrais bien, mon cher Vivès, que tu n'alourdisses pas le volume de développements superflus.<sup>15</sup>

Et quand la réédition des *Opera omnia* de saint Augustin a lieu, en 1529, le commentaire à la *Cité de Dieu* n'y figure pas, à la grande surprise et déception de Vivès. Vivès met d'ailleurs du temps à comprendre ce qui s'est passé. Car pendant tout le temps où cette réédition se préparait, Érasme a louvoyé, laissant croire à son ami qu'il faisait de son mieux pour convaincre Jérôme Froben (Jérôme est le fils de Jean, qui vient de lui succéder à sa mort) :

Jérôme m'a montré ta lettre. La cause que tu défends auprès de lui, il faut bien le dire, n'a pas beaucoup de chances d'aboutir. Tu essaies de le persuader que la *Cité* s'est bien vendue. Il ne demanderait que cela ! Et s'il ne restait pas

---

plus spécifiquement les rapports entre sphères publique et privée dans la correspondance du Rotterdamois : *La Correspondance d'Érasme entre République des Lettres et lettres secrètes* (Université Paris-Est, 2003).

<sup>14</sup> « Frobenius mihi serio questus est se ne unum quidem opus De Civitate Dei vendere Francfordiae ; idque eo vultu dixit ut plane credam hominem nihil fingere. Vides etiam in Musarum rebus regnare fortunam. Ego illic nihil non suspicio, nisi quod brevitatis quam tibi olim commendavi, reddidisset librum vendibiliorem » (Érasme à Vivès, 27 décembre 1524, Allen, V, 1531, p. 612).

<sup>15</sup> « Si quid correctum velis aut adjectum, poterit adjici. Verum hic, mi Vives, nolim te superfluis onerare volumen » (Érasme à Vivès, 15 octobre 1527, Allen, VII, 1889, p. 202).

tant de tes volumes, ni toi ni moi n'aurions besoin d'exhortations. Ils seraient naturellement enclins à imprimer l'ouvrage...<sup>16</sup>

Le fait que Froben ait montré à Érasme la lettre que lui avait adressée Vivès signale que les deux sont de mèche : c'est la face sombre d'Érasme qui se découvre ici. Un Érasme jouant double jeu, mais prenant en plus un malin plaisir à rappeler qu'il reste de nombreux invendus du commentaire de Vivès. Vivès finira par se faire une raison : il est, chez les Froben, *persona non grata*. Mais il mettra longtemps à admettre la vérité : c'est Érasme, lassé par les plaintes et par les rêves de grandeur de son « ami », qui a posé un véto<sup>17</sup>. Véto de grande conséquence, Froben figurant avec Martens ou Bade parmi les plus grands imprimeurs de cette génération.

Ce n'est qu'à la mort d'Érasme que Vivès pourra de nouveau publier chez Froben, ou chez ses associés. Il aura pourtant tout tenté pour se raccommoier avec eux, et avec son ami. Ainsi, dans cette lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1528 :

Tu salueras Jérôme de ma part. S'il n'aime pas écrire, il n'y a aucune raison pour qu'il se fatigue à répondre à mes lettres. Je regrette que mes œuvres aient été préjudiciables à son atelier, ou qu'elles ne lui aient guère rapporté. Je veillerai dorénavant à ne plus l'embêter, et dans la mesure du possible, à lui rendre service : je promets, en tout cas, de le faire autant que cela me sera permis.<sup>18</sup>

On sent l'amertume un peu piquée de Vivès, quand il note que Froben n'est pas obligé de répondre. De même, il a du mal à croire que son commentaire ait pu nuire à la trésorerie de l'imprimeur : qu'il n'ait pas rapporté beaucoup, passe encore... Mais Vivès ne réagit pas directement aux attaques d'Érasme sur ses invendus, et surtout, il fait profil bas, en vue d'une réconciliation. Cette attitude peut s'expliquer de deux façons, qui ne sont pas incompatibles. La charité évangélique impose à Vivès de ne pas envenimer la situation, d'autant qu'il dénonçait lui-même dans la préface de son commentaire les querelles et jalousies entre savants<sup>19</sup>. Mais ce n'est pas ce qui l'oblige à renouveler ses offres de service aux Froben ! Ce qui le contraint à cela, c'est bien la position essentielle de leur atelier dans le monde de l'imprimerie humaniste, et l'influence d'Érasme, qui peut jouer en faveur ou en défaveur d'un auteur, selon qu'il le recommandera ou non. Pour le dire en termes plus prosaïques, Érasme est un patron avec qui il vaut mieux ne pas se brouiller. Et Vivès le sait depuis longtemps, puisqu'en 1517, il faisait déjà partie de ses « *salutatores* ».

<sup>16</sup> « Ostendit mihi Hieronymus epistolam tuam. Nae tu vincibilem causam habes apud eum. Conaris persuadere Civitatem feliciter distrahi. Ille quam optat hoc esse verum ! Quod nisi superessent illa multa volumina, nec tuis nec meis hortatibus esse opus. Ipsa res adigeret eos ad excudendum opus » (Érasme à Vivès, 2 septembre 1528, Allen, VII, 2040, p. 470).

<sup>17</sup> Gilbert Tournoy, « Juan Luis Vives and the World of Printing », *Gutenberg Jahrbuch* LXIX (1994), p. 139-140.

<sup>18</sup> « Hieronymum salutabis meis verbis. Si non libenter scribit, nihil est quod se defatiget respondendo meis literis. Doleo mea opera officinae isti fuisse vel damnosa vel parum quaestuosa. Posthac dabitur a me opera ut ne amplius sim ei molestus, et si qua possim, non desim ejus utilitatibus ; id quod libens recipio me pro virili parte mea facturum » (Vivès à Érasme, 1<sup>er</sup> octobre 1528, Allen, VII, 2061, p. 513).

<sup>19</sup> « Neque absit ab studiis humanitatis humanitas ! », concluait-il, d'une formule très heureuse (*Commentarii ad divi Aurelii Augustini De civitate Dei*, éd. par Jordi Pérez i Durà et José Maria Estellés González, vol. 2, Valence, Alfons el Magnànim, 1992, p. 31 – également relevé par Alain Guy, *Vivès ou l'humanisme engagé*, Paris, Seghers, 1972, p. 40).

## Échanges aigres-doux

Dans sa rancune même, Érasme sait faire preuve de cette vivacité d'esprit, de cette *festivitas* qui le caractérise et qu'on peut, sans crainte de l'anachronisme, appeler de l'humour. En 1524, Vivès fait paraître le traité pour lequel il est peut-être le plus connu : *De institutione foeminae christianae*, *L'Institution de la femme chrétienne*. Ce traité a été beaucoup lu, et il a parfois déçu la critique moderne, sans doute parce qu'on n'a pas fait attention à son titre complet. Il s'agit bien d'éduquer la femme chrétienne, c'est-à-dire de donner une instruction à la jeune fille : ce qui ne s'était pas encore fait dans un traité spécifique, rédigé en langue latine. Cette jeune fille deviendra ainsi une bonne épouse, dans le cadre du mariage chrétien. Mais les contemporains de Vivès eux-mêmes le trouvent un peu trop moraliste. Un peu trop sévère avec les femmes. Et quand il envoie son ouvrage à Érasme, en lui demandant un avis donné en toute franchise, Érasme lui répond avec trois ans de retard... mais en toute franchise !

Tes écrits me plaisent tout à fait, notamment sur le mariage. Mais tu recherches l'improvisation. Sans doute cela te réussit-il mieux qu'à beaucoup d'autres les soins très scrupuleux dont il font preuve. Cependant, si tu voulais bien modérer cette fougue et servir davantage le jugement du lecteur, pour qui la pièce est jouée [*lectoris cui fabula agitur*], certains passages seraient plus agréables. Sur le mariage, tu parais trop dur envers les femmes. Je suis sûr que tu es plus gentil avec la tienne... [...] Tu as mon avis, sur lequel tu es d'ailleurs libre, en retour, d'avoir le tien. Mais tu ne peux pas me reprocher d'avoir cédé à ta demande...<sup>20</sup>

On voit là toute la roserie du grand Érasme, et même sa cruauté. Le redoublement des mots adversatifs (« *sed* » / « *tamen* ») témoigne d'une pensée nuancée, mais qui souffle alternativement le chaud et le froid, comme pour torturer à petit feu le destinataire de la lettre. En accusant son manque de soin, Érasme critique Vivès : ce dernier publia, de fait, plus de quarante textes en quarante-huit ans<sup>21</sup>. Mais il présente cette critique comme un compliment : d'autres font moins bien, malgré tous leurs efforts. Et cette remarque acerbe sur le style de son ami se double d'une autre pique, subreptice : « *lectoris cui agitur fabula* » est pris au sens figuré, et signifie que l'ouvrage s'adresse au lecteur, mais le souvenir du sens propre affleure. Non seulement Vivès improvise, mais il déclame. Il est moins écrivain qu'acteur, ou peut-être histrion. Et Érasme est si conscient de sa roserie qu'il prend soin de la justifier par les devoirs d'une politesse affectée : tu as voulu mon avis, je te le donne... L'ironie est poussée à son comble, bien sûr, dans la remarque sur le mariage. Par un renversement très réussi, c'est un moine – certes partiellement relevé de ses vœux – qui donne des conseils de vie matrimoniale à Vivès, marié depuis 1524 avec sa cousine Margarita Valdaura ! Et cette remarque remotive plus

<sup>20</sup> « Tua mihi valde probantur, maxime quae de matrimonio. Sed affectas extemporalitatem ; quae tibi sane felicius est quam multis exactissima cura. Si tamen eum impetum velles moderari, magisque servire iudicio lectoris cui agitur fabula, quaedam essent molliora. In matrimonio durior videbaris in uxores ; opinor in tuam te magis comem esse. [...] Habes meum iudicium, sed de quo tibi vicissim liberum est facere iudicium ; obsequium certe probes oportet, qui iusseris » (Vivès à Érasme, 29 mai 1527, Allen, VII, 1830, p. 77-78).

<sup>21</sup> Sur cet empressement, parfois excessif : Gilbert Tournoy, « Juan Luis Vives and the World of Printing », p. 146.

encore le sens premier de l'expression « *fabula agitur* ». Vivès n'est plus seulement un acteur, ni même un histrion : il deviendrait presque une sorte de *senex*, de barbon avant l'heure...

Ces échanges aigres-doux se prolongent l'année suivante, en 1528, à propos du *Ciceronianus* d'Érasme, dans lequel celui-ci prend à partie les cicéroniens dévots. Dans le *Ciceronianus*, les devisants passent en revue les différents auteurs, en particulier humanistes, et se prononcent sur leur style. La liste des écrivains cités est très longue, mais Vivès n'y figure pas. Et cela, à vrai dire, le vexa un peu. Il ne s'en cache pas, même si les règles de la modestie évangélique et de la sociabilité humaniste ne lui permettent pas de déclarer ouvertement ses sentiments. Dans les lignes qui suivent, « erreur » est en grec : entre gens cultivés, les mots qui fâchent se disent dans cette langue.

J'ai savouré ton *Ciceronianus*, plutôt que je ne l'ai lu. [...] J'aurais vraiment beaucoup aimé être cité par toi. Mais je te pardonne sans peine cette erreur [ἀμαρτήματος] de vieillesse, même si l'omission était volontaire. Car je sais parfaitement que tu ne l'as pas fait par inimitié. Et il n'y a pas lieu de s'étonner de ton oubli à mon égard, alors que tu étais occupé à rassembler tant d'auteurs de tous ordres et de tous rangs.<sup>22</sup>

Érasme, utilisant le prétexte que lui fournit son correspondant, invoque en effet l'oubli<sup>23</sup>. Et dans la réédition du *Ciceronianus*, il n'omet pas d'insérer quelques répliques sur Vivès. On jugera de leur ton :

BULÉPHORE : Je serais curieux de savoir si tu tiendras Jean-Louis Vivès écarté de cet honneur [mériter le nom de cicéronien]. – NOSOPON : Je ne trouve rien à redire ni dans son intelligence, ni dans son érudition, ni dans sa mémoire. Il a, à sa disposition, abondance d'idées et de mots. Et bien qu'elle ait été un peu rude au départ, son éloquence mûrit de jour en jour. Si la vie ou l'application ne lui font pas défaut, il y a bon espoir de le compter parmi les cicéroniens. Car certains individus sont payés de leurs efforts d'écriture... « à la façon de Mandrabulus », comme dit le proverbe<sup>24</sup>. Mais lui se surpasse chaque jour. Il a d'ailleurs un talent qui s'adapte à n'importe quel sujet, et pour cette raison, il est spécialement fait pour la déclamation. Il y a cependant certaines qualités de Cicéron qu'il n'a pas encore atteintes tout à fait, en particulier l'agrément et la douceur de l'expression.<sup>25</sup>

Érasme répare son oubli, ou son prétendu oubli, mais il y fait une malicieuse allusion : dans la première version, Vivès était bel et bien « écarté » de l'honneur consistant à figurer parmi les cicéroniens, puisqu'il n'était pas question de ses écrits. Mieux : l'auteur du *Ciceronianus* rend publiques des réserves qu'il avait, jusqu'ici, encloses dans sa correspondance. Réserves toujours

<sup>22</sup> « Ciceronianum tuum degustavi verius quam legi [...] Me nominatum abs te esse longe fuisset gratissimum. Sed senilis hujus ἀμαρτήματος facile tibi gratiam facio, etiam si me consulto praetermississes ; quandoquidem compertum habeo nihil abs te inimico animo esse factum. Nec mirandum est te oblitum fuisse mei, quum occupatus esses tot colligendis ex omni ordine et classe » (Vivès à Érasme, 1<sup>er</sup> octobre 1528, Allen, VII, 2061, p. 512-513).

<sup>23</sup> Érasme à Vivès, 2 septembre 1528, Allen, VII, 2040, p. 470. Carlos Noreña montre que l'excuse est peu convaincante : dans une lettre précédente, adressée à Velius, Érasme écrit qu'il n'aurait pas cité le nom de Vivès sans le consentement de celui-ci (*Juan Luis Vives*, p. 144).

<sup>24</sup> Être payé de ses efforts à la façon de Mandrabulus, c'est en obtenir des résultats toujours plus décevants : on trouvera l'explication de ce proverbe dans les *Adages* (I, II, 58).

<sup>25</sup> « BVLEPHORUS : Demirabor, si Joannem Ludovicum Vivem ab hoc honore submovebis. – NOSOPONUS : Equidem nec ingenium, nec eruditionem, nec memoriam in illo desiderio [sic ?], adest illa parata sententiarum ac verborum copia, quumque fuerit initio duriusculus, indies magis ac magis in illo maturescit eloquentia, quem si nec vita, nec studium destituerit, bona spes est fore, ut inter ciceronianos numeretur. Sunt enim quibus scribendi conatus juxta Mandrabuli morem, ut habet proverbium succedat. Hic quotidie vincit seipsum. Et habet ingenium ad quidvis versatile, eoque ad declamandi facultatem unice compositus. Aliquot tamen M. Tullii virtutes nondum absolvit, praecipue jucunditatem dictionis ac mollitudinem » (Érasme, *Ciceronianus*, ASD, I/2, p. 691).

formulées selon cette alternance de compliments et de critiques qui permet de multiplier les piques, sous prétexte de livrer un jugement nuancé. Quant à Nosopon, qui s'exprime, il tient le rôle du cicéronien ridicule, comme son nom même l'indique : « Nosoponos », « le malade ». La délégation de paroles permet à Érasme, qui n'est justement pas cicéronien, de se couvrir. Décrété « philosophe accompli » quelques années plus tôt, Vivès n'est plus qu'un déclamateur. Le jugement est d'ailleurs intéressant, car il dit quelque chose de juste : Vivès est, en effet, plus orateur que penseur ; pour qui le lit ou le traduit, c'est même une évidence<sup>26</sup>. Mais on voit bien que ce jugement se veut vexant : le déclamateur en question est un besogneux, qui progresse chaque jour, à force de travail... Or, les quelques lignes qui lui sont consacrées s'achèvent, de manière significative, sur les défauts de son style. Il n'est pas jusqu'aux douceurs qui n'aient, du reste, un petit goût amer : est-ce vraiment rendre hommage à un auteur que d'affirmer, dans un dialogue anti-cicéronien, qu'il est en passe d'atteindre aux qualités de Cicéron ?

En recherchant une fois de plus l'avis d'Érasme, Vivès a fait un contresens sur le *Ciceronianus*. Il n'a pas vu que ce texte était une ode à l'esprit critique : à la liberté d'écrire, mais aussi de penser par soi-même. L'en voilà bien puni.

### **Le rêve d'être Érasme, adolescence perpétuelle**

Au terme de ce parcours, quelles conclusions tirer ? Nous avons rencontré un Érasme ambigu, malin, louvoyant, susceptible, cruel : on a quelquefois l'impression, en étudiant sa correspondance, de découvrir un XVI<sup>e</sup> siècle furieusement XVII<sup>e</sup> ; la république des lettres obéit déjà aux lois d'une civilité très codifiée, que Vivès n'a pas maîtrisée complètement, et dans laquelle tout est pesé, jusqu'aux pointes les plus acérées. Il importe cependant de noter que cette cruauté tient sans doute, pour partie, à un malentendu. Érasme n'a jamais compris pourquoi Vivès se répandait si volontiers en plaintes, éprouvait un tel besoin de se montrer au regard d'autrui, et passait son temps dans des disputes, à ses yeux, déclamatoires. Mais c'est qu'il ne disposait pas des éléments nécessaires pour comprendre tout à fait son ami.

La décennie 1520 est, pour l'humaniste espagnol, la plus terrible de son existence. À la mort du cardinal de Croy, il a perdu un précieux soutien pour sa famille. Son père Luis est arrêté à la demande de l'Inquisition, en 1522, l'année même où paraît le commentaire à la *Cité de Dieu* : en 1524, il meurt sur le bûcher, avec de nombreux parents, au terme d'un long procès. Quelques années plus tard, on déterre les os de Blanca, la mère de Vivès, pour les brûler publiquement. Or l'humaniste, dans ses lettres, n'évoque jamais clairement les drames rencontrés par sa famille : même au juriste hollandais Frans Cranevelt, son ami le plus cher, il ne dit qu'à demi-mots ses tourments. « *Res meae*

---

<sup>26</sup> Pour Constant Matheussen, Vivès est un orateur devenu philosophe (« Vivès et la problématique sociale de son temps : son attitude envers la mendicité et le vagabondage », dans *Luis Vives y el humanismo europeo*, éd. par Francisco Javier Fernández Nieto, Antonio Melero Bellido et Antonio Mestre Sanchís, Valence, Universitat de València, 1998, p. 107). Il est permis de croire qu'il n'abjura jamais sa vocation première.

*Hispanicae sunt tristissimae* » : « mes affaires en Espagne sont très tristes »<sup>27</sup>. Il ne veut pas ébruiter des origines qui compromettraient sa propre situation. À plus forte raison avec Érasme, dont la correspondance est très vite divulguée, et qui n'a pas de sympathie particulière pour le peuple juif<sup>28</sup> : il ne saurait être un confident adéquat pour Vivès, et ne peut par conséquent comprendre le pourquoi de ses plaintes, de ses disputes, de ce besoin de reconnaissance... Il ne peut comprendre que dans ces plaintes, ces disputes, ces poses d'orateur, se joue moins une comédie qu'une tragédie : un procès, à la fois réquisitoire et plaidoirie, de substitution. Il ne peut saisir ce qui, chez Vivès, rejoint sa propre expérience de vie. Car chez Vivès comme chez Érasme, comme chez Rabelais, l'humanisme procède d'un exil : exil au sens propre, pour le premier, qui n'est jamais revenu en Espagne ; exil intime, de moines malheureux à l'intérieur de leurs ordres, pour les deux autres.

En étudiant cette correspondance, on s'aperçoit surtout à quel point Érasme est, dans ce premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, le « contemporain capital ». Il est cet homme d'influence avec qui l'on ne peut se fâcher, qui fait part de ses jugements ambigus comme on délivre des sentences, qui a conscience de la position éminente qu'il occupe dans le mouvement intellectuel de son temps. Mais il est en même temps un homme fidèle à lui-même et qui, au fond de lui, ne veut pas de courtisans : l'indépendance, la liberté d'esprit, lui paraissent en effet des biens inaliénables. Dans ses dernières lettres, Vivès n'appelle plus Érasme « son cher précepteur ». Sans doute parce que leur amitié s'est froissée, mais aussi parce qu'il a été contraint par ces petites vexations à affirmer sa propre autorité. La construction intellectuelle de cet érasmien s'est faite par une opposition au maître que le maître a peut-être souhaitée. Voici comment Vivès réagit, quand il découvre que les *Opera* de saint Augustin ont été rééditées sans son commentaire, et qu'Érasme a tout juste compensé cette indélicatesse par une mention de son nom dans la préface :

Il m'est très agréable d'être mentionné par toi dans ta préface de l'Augustin, parce que c'est de toi que vient cette mention. Et tu le fais au nom de l'amitié mutuelle qui nous unit. Au demeurant, je ne me soucie pas beaucoup des mentions qu'on fait de moi ni de la gloire de mon nom. Car il n'y a rien de plus vain ni qui soit mêlé d'un fiel plus amer que cela. Même si tout l'univers m'admirait comme dans un théâtre, même s'il m'applaudissait, je ne pense pas que je serais d'un cheveu meilleur ou plus heureux : souvent même, je serais plus malheureux, et j'empirerais. Car ce tumulte m'éloigne de moi-même, et je ne peux retourner sur moi mes yeux ni ma pensée, quand elle est tendue vers les applaudissements du public.<sup>29</sup>

On entend là comme une réponse implicite aux critiques d'Érasme, qui lui reprochait de déclamer et d'être trop théâtral : Vivès dément être tenté par une vaine gloire, celle des histrions. Mais quel est cet

<sup>27</sup> Vivès à Cranevelt, lettre du 2 décembre 1524, dans *Literae virorum eruditorum*, éd. par Henry Vocht, Louvain, Librairie Universitaire, 1928, p. 352.

<sup>28</sup> Le fait est bien connu : voir en particulier l'étude de Simon Markish, qui prend cependant garde de ne pas le taxer inconsidérément pour antisémitisme (*Érasme et les juifs*, Paris, L'Âge d'homme, 1979).

<sup>29</sup> « Quod memineris mei in praefatione Augustini, gratissimum est, quia abs te profectum ; et facis pro amore nostro mutuo. Alioqui non multum moror nec mentiones mei nec famam nominis ; quo nihil est vel inanius vel amariore conditum felle. Etiamsi orbis totus tanquam in theatro me admiraretur, mihi applaudat, non sentio me pilo meliorem factum aut feliciorem, miseriorem saepe ac peiorem, cum tumultus ille abducit me ipsum a me, nec possum in me ipsum oculos meos et cogitationem reflectere, intentam in plaudentes » (Vivès à Érasme, 30 août 1529, Allen, VIII, 2208, p. 263).

humaniste que les humanistes du monde entier, c'est-à-dire de toute l'Europe, admirent, applaudissent ou jalourent ? Érasme. Manière, peut-être, de rappeler à son ami que la vanité le menace, lui, plus que tout autre. Il y a là, cependant, quelque chose de plus. En même temps que Vivès se construit contre l'image d'Érasme, il se projette dans cette image, et se rêve ainsi au centre de tous les regards ; or, ce rêve est si puissant qu'il devient peu à peu réalité : « abducit », « possum » sont à l'indicatif.

Pour finir tout à fait, reportons-nous à la préface du *De disciplinis*, qui paraît deux ans plus tard, en 1531. On ne peut pas ne pas trouver, dans cette revendication d'autorité démentie, une ressemblance avec les lignes qui viennent d'être citées :

Pour parler de mon cas précis, je ne voudrais pas faire l'objet d'une quelconque dévotion. Je ne serai jamais ni le fondateur ni l'avocat d'une école, dût-on jurer sur mes propos. S'il vous semble, mes amis, que je donne un bon conseil, suivez-le parce qu'il est juste, et non parce que c'est mon conseil. Vous y gagnerez, ainsi que les études en général. Car je n'ai aucun intérêt, de mon côté, à ce qu'on sorte l'épée pour moi ; et de votre côté, vous pâtirez des désaccords entre factions qui se feront jour. Poursuivez la vérité partout où vous croirez qu'elle se trouve. Gardez son parti. Que je sois encore en vie ou que j'aie accompli ma destinée, laissez-moi au seul juge devant qui ma conscience est appelée à rendre des comptes !<sup>30</sup>

Vivès ne continue pas seulement de dialoguer avec celui qui fut son maître : il semble qu'il ait pris sa place. Il semble qu'il se soit transformé en un *alter Erasmus*, conscient de l'autorité qu'il a atteinte, mais demandant à ses disciples de l'abjurer. Le *De disciplinis*, ce n'est pas un hasard, est son chef-d'œuvre : un ouvrage à la fois polémique, pédagogique et encyclopédique, qui illustre son érudition et synthétise ses idées. Et cet ouvrage a été conçu dans la solitude : aucune lettre n'atteste que Vivès en ait parlé à son ami, ni avant sa publication ni après. En le rudoyant, Érasme l'a fait grandir jusqu'au courage de briser le miroir, de ne plus quémander le regard de son maître : jusqu'à la force d'assumer librement sa parole, et ce faisant, aimerait-on dire, d'être vraiment un érasmien.

Mais peut-on jamais être un érasmien, vraiment<sup>31</sup> ? C'est encore le visage d'Érasme que l'on devine sous le masque de Vivès, quand il parvient en apparence à la maturité. Ce charme-là n'est pas rompu.

Tristan VIGLIANO (Université Lyon 2 – UMR 5037)

---

<sup>30</sup> « Equidem ut de me uno loquar, nolim quenquam se mihi addicere. nec author unquam sectae, nec suasor ero, etiam si in mea uerba iurandum sit. Si quid uobis o amici recte uidebor admonere, tuemini illud, quia uerum, non quia meum. id et uobis et in commune studiis omnibus conducet. Nam pro me digladiari nec proderit mihi, et oberit uobis ob dissensiones et partes. ueritatis sectatores ubicunque eam esse putabitis, ab illa state. me uero seu uiuentem adhuc, seu fato iam defunctum relinquite meo iudici, cui uni conscientia mea satisfactura est » (Vivès, *De disciplinis*, 1531, préface).

<sup>31</sup> Il faudrait étudier les occurrences des mots « Erasme », « Erasmianus », « Erasmicus » dans la correspondance d'Érasme (voir René Hoven, avec la collab. de Laurent Grailet, *Lexique de la prose latine de la Renaissance*, Leyde / Boston, Brill, 2006, p. 194) : on se rendrait sans doute compte, comme nous le fait observer Christine Bénévent, qu'elles sont toutes ou presque péjoratives.